

## Des pêcheurs calaisiens s'invitent à Strasbourg contre la pêche électrique

Depuis 4 ans, les pertes de la ressource ne font qu'augmenter, on ne peut même plus les quantifier », se désole Christian Dubois, pêcheur calaisien. Face à la « catastrophe » causée par la pêche électrique pour les pêcheurs des ports de Calais, Boulogne et Dunkerque, Christian Dubois, Pascal Hamy et Stéphane Pinto, un fileyeur boulonnais, ont décidé d'agir. Ils se sont rendus au Parlement Européen hier matin, accompagnés par l'ONG Bloom.

### Tenter le tout pour le tout

La pêche électrique consiste à envoyer des décharges de courant via des électrodes placées à l'avant des filets. Les poissons électrocutés sont paralysés et remontent vers la surface. Le chalut peut alors les attraper aisément. Après avoir eu des difficultés pour pénétrer à l'intérieur du bâtiment - « on a dû déposer nos banderoles » - les trois pêcheurs font « du porte-à-porte. « On rencontre des eurodéputés ». L'objectif était de faire pencher la balance pour la réunion de l'après-midi. Un nouveau trilogue européen, réunissant la Commission, le Parlement et le Conseil des États, s'ouvre pour décider du sort de la pêche électrique. « La pêche artisanale est à l'agonie » Stéphane Pinto, fileyeur boulonnais Le Conseil européen propose une interdiction totale de la pêche électrique en Europe effective au 1er janvier 2022. Une échéance trop tardive pour les pêcheurs. « Si la pêche électrique n'est pas interdite avant le 31 juillet 2019, vous serez responsable de la disparition des ressources et de la pêche artisanale », préviennent les fileyeurs à l'attention des décideurs européens sur Twitter : « Nous sommes prêts à accepter un compromis et à repousser l'échéance au 31 décembre prochain mais pas au-delà », indique le fileyeur retraité. Le trilogue s'est déroulé à huis clos, sans les principaux intéressés. « Nous ne pouvons pas accéder à l'étage de la salle de réunion où se joue notre avenir », déplorent les fileyeurs des Hauts-de-France sur leur compte Twitter. Derrière la porte qui reste fermée, l'eurodéputé Gabriel Mato porte leurs revendications. « Il fait tout pour que la pêche électrique soit définitivement interdite le plus rapidement possible. » À 17h30, le premier round des négociations s'est achevé. « Aucun compromis n'a été trouvé », regrette Christian Dubois. « Il faut sortir avec une solution », poursuit-il. Les discussions ont repris à 19h30. La soirée promet d'être longue... Les pêcheurs sont restés sur place hier soir.

Julie Juillaguet ■